



sons

les différences

Rejoignez-nous !



APEI
Seine & Mer

Si vous avez le goût du travail en équipe, que les valeurs humaines sont essentielles pour vous, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe dynamique du Pôle Enfance Jeunesse de l'APEI qui accueille des enfants et adolescents en situation de handicap en envoyant votre candidature pour le poste que nous avons à pourvoir :

UN(E) PSYCHOMOTRICIEN à temps partiel en CDI

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION :

L'APEI Seine & Mer est une association issue du mouvement parental qui gère 19 établissements, services et dispositifs sur le territoire dieppois depuis 1966. Elle accueille plus de 550 enfants et adultes en situation de handicap. Le soutien des aidants fait également partie de ses missions.

L'APEI est une association dynamique qui porte les valeurs d'engagement.

Au sein du pôle enfance, vous serez sous l'autorité du directeur adjoint pour exercer les missions suivantes :

- + Professionnel au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous participerez au développement des compétences émotionnelles et motrices.
- + Vous mettrez en place des stratégies de soins en s'articulant avec le travail éducatif pour maintenir ou rendre disponible les jeunes aux apprentissages.
- + Vous développerez les compétences émotionnelles des jeunes en les aidant à (re) connaître leurs émotions, à apprendre à les reconnaître chez les autres et à savoir les maîtriser.
- + Dans le cadre de l'accompagnement global de la personne accueillie vous réaliserez des soins et des activités de rééducation et de stimulation sensorielle pour un mieux-être psychocorporel.
- + Vous partagerez votre temps de travail entre la section polyhandicap qui accueille 10 jeunes au sein du groupe des colibris et des groupes éducatifs de l'IME.

Vous serez amené à :

- + Réaliser et rédiger des bilans psychomoteurs ainsi que des évaluations,
- + Mettre en œuvre des actes de rééducation appropriés : médiation corporelle, stimulation et relaxation en individuel et en groupe,
- + Accompagner les équipes en apportant un étayage sur le champ de vos compétences notamment sur la sensorialité et la motricité,
- + Actualiser en permanence vos connaissances afin d'améliorer votre pratique,
- + Mettre en œuvre les techniques d'expression corporelle, de relaxation et les utiliser, ainsi que les techniques de jeux, dessins, d'écriture et les appliquer,
- + Connaître et respecter les règles du secret professionnel liées à votre activité.

Savoir-Faire :

- + Dédire du bilan un diagnostic psychomoteur et des préconisations d'accompagnement,
- + Être créatif et rechercher constamment des techniques nouvelles d'éveil,
- + Evaluer, Formaliser et actualiser le projet thérapeutique de la personne accueillie dans le dossier numérique (IMAGO DU),

- ✚ Rédiger les projets personnalisés dans une démarche projet associant de manière active l'apprenant et sa famille sur les objectifs, les modalités d'évaluation (auto et hétéro évaluation),
- ✚ Informer et échanger avec la personne accueillie et son entourage sur le projet de psychomotricité.

Savoir-Être :

- ✚ Être capable de discuter du projet thérapeutique avec l'équipe pluridisciplinaire et l'évaluer régulièrement,
- ✚ Collaborer étroitement avec l'équipe pluridisciplinaire en contribuant au diagnostic, à l'élaboration d'un projet thérapeutique et son évaluation.

Conditions d'emploi :

- ✚ Permis B obligatoire,
- ✚ CDI à temps partiel : 17H par semaine,
- ✚ Salaire : selon convention collective (CCN66) et expériences,
- ✚ Diplôme d'Etat de psychomotricien,
- ✚ Jours de travail du lundi au vendredi.

Poste à pourvoir le 1^{er} septembre 2025

Lettre de candidature et CV à envoyer au plus tard le 26 aout 2025, **par mail uniquement**, à Samuel Jaspert Directeur Adjoint à l'adresse suivante : samuel.jaspert@apeiseinemer.fr

L'APEI Seine & Mer traite vos données dans le cadre de son processus de recrutement. Pour en savoir plus sur le traitement, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité : <https://www.apeiseinemer.fr/fr/politique-de-confidentialite-be66>

